

Louis Baux

Louis BAUX est né le 15 janvier 1905 à Lyon dans le Rhône. Retraité des PTT il est marié et père d'un enfant ; le foyer est installé à La Boisse dans l'Ain. Il est arrêté le 16 juin 1944 à La Boisse en même temps que Paul CHABAS et Louis CROUZET¹ par des soldats allemands d'un détachement de DCA installé dans la commune depuis le 28 janvier 1944². Ces militaires ont procédé à l'arrestation suite à la réception d'une lettre anonyme signalant les trois hommes comme étant communistes³ et proches de la Résistance. Selon Isidore FUNDER, sujet autrichien travaillant comme jardinier auquel l'officier allemand avait demandé de traduire la lettre : « [...] (elle) portait textuellement : 'Ici à La Boisse, nous avons des communistes qui veulent du mal aux paysans qui vendent des marchandises aux soldats allemands. Ce sont Peronnet, Crouzet et un autre... Ce dernier possède une machine à écrire pour faire de la propagande pour les Anglais. Voici quelques renseignements : faites le nécessaire'⁴ ».

Les trois hommes furent emmenés en camion place Bellecour dans l'un des bureaux de la Gestapo installé à Lyon pour subir un interrogatoire d'identité : « Nous avons passé la journée dans un local puis en fin d'après-midi, nous avons été conduits, avec d'autres personnes, au fort Montluc⁵ ». Le 1er juillet 1944 ils furent transférés à Compiègne puis déportés le 15 juillet. Dans le train qui les menaient à Neuengamme, Louis BAUX et Paul Chabas étaient dans le même wagon. Ils furent séparés 8 jours après leur arrivée. Louis BAUX fut employé à des travaux de terrassement très pénibles, « mal nourri et maltraité⁶ » pendant 10 mois.

Le 14 avril, Heinrich Himmler donna l'ordre d'évacuer des prisonniers des camps, et de les conduire en Suède pour les remettre aux Alliés en échange de certains avantages et de clémence car la guerre était perdue. Vers le 20 avril 1945, Louis BAUX fut transféré en direction du port de Lubeck et embarqué au fond d'une cale d'un bateau avec plusieurs milliers d'autres déportés notamment à bord du « Cap Arcona », du « Thielbek » et de l'« Athen », malgré les protestations de la Croix-Rouge suédoise. En tout, ce sont environ 11 000 déportés qui s'entassèrent dans ces bateaux dans des conditions déplorables : « [...] vivant au milieu de nos excréments et ne percevant qu'un morceau de pain journalier pour toute nourriture⁷ ». On compte plusieurs dizaines de morts chaque jour. Le 30 avril au matin, les déportés hollandais, belges et français embarquèrent cependant sur un bateau de la

¹ Louis Crouzet est mutilé à 100 % de la Première Guerre mondiale. Lors de son arrestation il est âgé de 45 ans. Source : AD Rhône, 3808W74. Témoignage De Louis Crouzet recueilli le 26 novembre 1944 par la brigade de gendarmerie de Montluel.

² AD Rhône, 3808W74. Rapport de la brigade de gendarmerie de Montluel daté du 8 mai 1945.

³ AD Rhône, 3808W74. Rapport de la brigade de gendarmerie de Montluel daté du 8 mai 1945.

⁴ AD Rhône, 3808W74. Témoignage d'Isidore FUNDER recueilli le 26 novembre 1944 par la brigade de gendarmerie de Montluel.

⁵ AD Rhône, 3808W74. Témoignage de Louis Baux recueilli le 24 février 1946 par la brigade de gendarmerie de Montluel.

⁶ AD Rhône, 3808W74. Témoignage de Louis Baux, 24 février 1946.

⁷ AD Rhône, 3808W74. Témoignage de Louis Baux, 24 février 1946.

Croix-Rouge suédoise en raison d'un accord avec les Allemands. Ils furent emmenés jusqu'au port de Trelleborg puis soignés dans un hôpital. Quelques jours plus tard, le 3 mai 1945 des avions de la RAF bombardèrent de nombreux bateaux allemands qui croisaient en mer baltique dont les navires dans lesquels étaient entassés les déportés. Ce fut un véritable carnage : environ 7300 déportés furent tués. Marcel PETIT, résistant Nord-isérois arrêté dans l'Ain, déporté à Neuengamme, note à propos de cet épisode : « [...] on commence à sentir le retour mais vraiment nous l'avons échappé belle ». En effet, comme Louis BAUX il fut secouru par les équipages de la Croix-Rouge qui ont « [...] sauvé de leurs mains » de nombreux déportés et soigné en Suède.

Louis BAUX fut ensuite soigné dans un autre hôpital « [...] à Boras pour ceux qui étaient malades, et j'étais du nombre⁸ ». Remis sur pieds Louis BAUX fut rapatrié par avion le 30 juin 1945. Ce n'est que le 2 juillet 1945 qu'il retrouva son foyer.

Epilogue : Marcel PETIT retrouva son foyer, à Crémieu dans l'Isère, le 1^{er} juillet 1945 mais il succomba le 27 septembre 1945 des suites d'une affection grave contractée en déportation⁹.

Julien Guillon

Sources :

AD Rhône, 3808W74

SHD Caen, AC21P704466

SHD Vincennes, GR16P39907

⁸ AD Rhône, 3808W74. Témoignage de Louis Baux, 24 février 1946.

⁹ Collection Julien Guillon. Attestation de « Jonage » directeur de la télégraphie militaire datée du 1^{er} octobre 1945.